

Eidg. Departement des Innern (EDI)

11.03.2005 - 09:25 Uhr

Nouveau programme national de recherche "Rayonnement non ionisant, environnement et santé"

(ots) - Le Conseil fédéral a décidé de lancer un nouveau programme national de recherche. Doté d'un budget total de 5 millions de francs, le programme scientifique soutiendra durant quatre ans les recherches sur les rayonnements non ionisants et leur incidence sur l'environnement et la santé.

Le programme national de recherche "rayonnement non ionisant, environnement et santé" est issu des propositions faites dans le cadre du cycle de sélection 2002/2003. Son lancement par le Conseil fédéral répond au souhait exprimé par diverses interventions parlementaires, mais également à un intérêt marqué de la part des cantons.

Le nouveau programme national de recherche (PRN) vise à étudier de manière scientifique les effets du rayonnement non ionisant, dit RNI. Le RNI est devenu un thème d'actualité dans le contexte de l'essor de la téléphonie mobile. Les études se concentreront notamment sur la caractérisation et la mesure des nuisances potentielles du rayonnement non ionisant de sources et d'intensités diverses sur les organismes. Le programme englobe des approches épidémiologiques ou de biologie cellulaire, mais aussi des études sur la gestion et la communication des risques.

Le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) travaille actuellement à l'élaboration du plan d'exécution, qui fixera les modalités du programme. Les milieux intéressés pourront alors soumettre des projets de recherche concrets au FNS; la mise au concours devrait avoir lieu en automne 2005.

En vertu de l'ordonnance sur la recherche, le Conseil fédéral décide périodiquement de la réalisation de programmes nationaux de recherche (PRN) sur proposition du Département fédéral de l'intérieur. Réalisés par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), les PRN ont pour but de soutenir des projets de recherche interdisciplinaires portant sur des questionnements d'importance nationale, dont on attend des éléments novateurs et scientifiquement fondés pouvant contribuer à la solution de problèmes urgents de la société ou de l'économie.

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR
Service de presse et d'information

Renseignements:

Claudine Dolt, Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche
SER, tél. 031 322 78 38

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000042/100487301> abgerufen werden.